

Décembre 2024 -
Janvier 2025 - n° 18

LE MAG

Le magazine de votre ville



A LA UNE

Le recensement, c'est maintenant

Sommaire



3 EDITO

4 **THAON bouge**

- 10 Les fêtes de fin d'année à Thaon les Vosges
- 14 Du nouveau dans les associations sportives
- 16 Les nouveaux commerces

18 **THAON grand angle**

- 18 Thaon les Vosges concernée par le recensement en 2025

24 **THAON s'engage**

- 24 Travaux en cours
- 29 De nouveaux sentiers pédestres sur la commune
- 31 Tous engagés pour octobre rose

36 **THAON pratique**

- 36 C'est voté!
- 37 L'union associative thaonnaise



Mairie de Thaon-les-Vosges :
6 Avenue des Fusillés - 88150 Thaon-les-Vosges

Rédacteur : Mairie de Thaon-les-Vosges

Dépôt légal décembre 2024

Impression : SOCOSPRINT Imprimeurs



Avis de tempête sur les collectivités !

Nous n'en revenons toujours pas !

La situation financière de notre pays est telle que le Gouvernement - dont on ne peut pas souhaiter l'échec - propose de lourdes économies.

Oui, notre pays doit être plus sobre en dépenses publiques, mais cela suggère des choix, à l'heure où beaucoup pensent et disent que nous manquons de moyens pour les personnes âgées, pour l'hôpital, pour la Défense, pour la police et la gendarmerie, pour les crèches, pour la jeunesse et j'en passe !

Nous sommes dopés à la dépense car dopés par le principe de précaution, qui nous amène à refuser tout aléa. Poussés aussi par une soif de sécurité dans tous ses aspects.

Il ne sera pas évident de faire société ensemble pour aborder les véritables solutions, et je me garde bien de lancer toute solution miracle.

Par contre, la manière dont les collectivités sont associées aux efforts d'économies va engendrer des effets dévastateurs pour notre économie ! Et pour la confiance !

En effet, sollicités au total pour plus de 10 milliards d'euros d'économies, les collectivités vont devoir, une fois de plus, rester la seule institution de proximité avec encore moins de moyens.

Pour Thaon les Vosges, la ponction serait de plus de 250 000 euros.

Pour la Communauté d'Agglomération d'Épinal, 2 600 000 euros.

La baisse des indemnités, la maîtrise des effectifs, la négociation des contrats, tout cela à déjà été fait ! Et cela n'a pas que des effets positifs.

C'est bien l'investissement des collectivités qui va devoir être revu à la baisse avec les conséquences néfastes connues pour la modernisation des équipements et l'économie locale.

Pour notre part, nous devons par exemple revoir la manière de porter le projet de réhabilitation de l'école primaire de Bouxières, conscients que la période de turbulences budgétaires va durer.

Au delà de la frustration légitime instantanée, nous ne pouvons que regretter la trop forte perte de visibilité dans les choix faits par notre pays, qui a besoin de stabilité et non d'agitation.

Avec un mandat qui a démarré de manière plus que délicate, il s'avère qu'il est fort probable qu'il se termine dans d'autres formes de difficultés.

Bien sûr, le Conseil Municipal et l'ensemble des agents restent impliqués et motivés pour poursuivre le développement de Thaon les Vosges, dans un esprit de résilience qui doit nous coller à la peau sans cesse.

Cédric HAXAIRE,
Maire de Thaon les Vosges
vice président de la CA d'Épinal





1. Elus, habitants et bien sûr sportifs ont pu découvrir début octobre la nouvelle pelouse synthétique du Stade Lederlin. Un nouvel éclairage LED moderne et des tribunes aux couleurs du club font aussi partie de cette opération, financée par la Communauté d'Agglomération et la Commune, avec le soutien de la Région Grand Est et du Conseil Départemental.

2. Une belle réussite pour la mise en avant du respect de nos valeurs ! C'est un immense honneur d'avoir accueilli, avec de nombreuses associations et bénévoles présents sur cette journée, près de 300 enfants, venant de 20 communes du Grand Est de toutes conditions et origines qui se dépassent pour les valeurs du bien et du droit dans le cadre de l'Ecole des Champions.





3

3. Encore une belle réussite pour le traditionnel repas des aînés. Environ 350 convives ont répondu présents y compris nos aînés en EHPAD, autour de jolies tables florales. Un délicieux repas a été servi par des élus, des bénévoles et l'équipe du CCAS et les aînés ont pu s'élaner sur la piste avec la participation de Studio 5.



4

4. Le week-end du 12 et 13 octobre dernier, l'association des commerçants a organisé la 3^e édition du marché du terroir et de l'artisanat. Une trentaine d'exposants, producteurs, commerçants locaux et artisans, a pu venir présenter pendant deux jours le terroir et l'artisanat local.



5

5. C'est dans un cadre verdoyant, mis en place par Jean-Louis VINEL, Conseiller Municipal, assisté des agents communaux, que la cinquantaine de participants au concours des maisons fleuries a été accueillie. Cette année, une catégorie spéciale Jeux Olympiques à été ouverte pour mettre à l'honneur le fleurissement liés à cette thématique nationale !



6

6. Une 5^e édition de la fête de la bière réussie à la Rotonde, organisée de mains de maître par l'EST CENTRALE.

6 brasseurs passionnés sont venus faire découvrir leur production, pour le plus grand plaisir des amateurs de houblon qui ont pu également profiter d'un concert.

7. Salle comble pour cette soirée musicale d'automne proposée gratuitement par la Commune à l'auditorium.

Grégory Paradisi, auteur-compositeur-interprète vosgien, a su séduire le public avec ses reprises bien connues que tous ont entendues, mais également ses compositions francophones.

8. Le traditionnel concert annuel des Grogards à la Rotonde a une fois de plus tenu ses promesses ! Une énergie communicative, chaleureuse et dansante, a envahi le théâtre pour le plaisir des spectateurs.

9. La nouvelle et dynamique Amicale du Saint Adrian a repris l'organisation et l'animation du thé dansant initié par le CCAS.

Après le succès de la première édition de novembre, c'est dorénavant chaque 1^{er} mardi du



7



8



9

mois que les danseurs pourront désormais se retrouver Salle Verdun pour tourner.

10. Des cérémonies une fois encore empruntent de reconnaissance ont eu lieu sur les 3 Communes déléguées. Avec cette année la participation des jeunes du projet "Sur les routes de Compostelle" du CSCAL, qui ont partagé avec émotion leur vision de l'espoir et du respect à travers deux textes travaillés spécialement pour l'occasion.



10

11. Le CCAS a organisé la première fête des anniversaires de mariage nommée : « Retournons à la Noce », qui concerne les couples mariés depuis plus de 50 ans.

14 couples sont donc retournés à la noce le dimanche 17 novembre pour fêter leurs noces d'or, d'orchidées, de diamant, de palissandre et de platine.

Quel plaisir de valoriser ces charmants couples qui cumulent à eux tous 805 années de mariage !



11



12

12. Encore un franc succès pour la bourse aux jouets et matériel de puériculture organisée par le Centre Social et Culturel Arts et Loisirs au Gymnase de l'Europe. Un concept gagnant-gagnant qui séduit chaque année plus d'exposants et de visiteurs.



13

13. La compagnie Incognito a rempli l'auditorium lors d'un spectacle gratuit proposé par la Commune. Une occasion de passer un bon moment, avec humour et en musique, pour méditer sur l'évolution de la condition féminine depuis les années 50.



14

14. Le Chantier des rues des Aulnes-Dutac a accueilli, à l'invitation de l'entreprise Peduzzi, une visite dans le cadre des Coulisses du Bâtiment. Cette initiative permet de promouvoir les professions du BTP auprès de collégiens, qui ont pu découvrir un chantier et faire une immersion auprès des professionnels. L'occasion, on l'espère, de susciter des vocations.



16

16. Une première réussie pour le loto du CSCAL, destiné à financer les projets des ados et leur futur séjour d'été en bord de mer. Près de 200 participants se sont réunis dans une ambiance conviviale et chaleureuse, avec une organisation au top, assurée par 30 bénévoles.



17

17. Incontournable dans le Grand Est pour les passionnés de mode et de créations originales, le Salon Cousu de Fil Rouge est revenu pour une édition 2024 majestueuse sous le dôme art déco de la Rotonde. Etoiles, chaussures, chapeaux, lingerie, vêtements, coussins, linge de maison... autant de façons de décliner le textile que les visiteurs ont plébiscitées.

Plein feux sur les fêtes de fin d'année

Décembre donne le top départ des fêtes de fin d'année. Illuminations, animations, moments conviviaux : la Commune et tous ses partenaires misent sur la convivialité et la tradition pour vous proposer un beau programme.

Les équipes techniques au service d'une ville haute en couleurs !

C'est dès la rentrée que les services techniques s'activent pour préparer les illuminations et décors de Noël ! Cette année des décors en bois ont été imaginés et confectionnés par l'équipe des ateliers, afin d'orner entre autres les entrées des écoles pour le plus grand plaisir des enfants qui ont la surprise de découvrir des sympathiques personnages avec qui ils ont vite fait connaissance.

Menuisier, métallier, peintres, électriciens...tous se sont affairés à la conception et fabrication des cerfs, bonhommes de neige que vous retrouverez dans les différents espaces verts de la commune.



Côté illuminations, leur disposition a été repensée cette année pour une meilleure cohérence, dans les rues de Thaon mais aussi de Girmont. Les décors scintillants qui ornent de bleu et blanc les rues de la cité demandent en premier lieu une lourde vérification afin de changer les ampoules qui ne fonctionnent plus, mais également une vigilance technique quant à leur installation, en grande majorité sur les mâts d'éclairage public.

Ne ratez pas
la nouvelle édition des sentiers
lumineux dans les Parcs de la Rotonde

La végétalisation n'est pas en reste, puisque l'équipe des espaces verts récupère entre autres des branchages naturels pour confectionner des décors, et mise sur les sapins naturels pour célébrer l'hiver. Chaque année les équipes proposent autant que faire se peut des nouveautés, tant en terme de décors que d'endroits mis en valeur.

Cette année, par exemple, le rond point de la Zone Inova sera orné pour la première fois, et des idées sont déjà dans les tiroirs pour l'an prochain.

Pour s'adapter de jour comme de nuit, les décors sont mis en lumière à la tombée de la nuit pour prolonger le plaisir des yeux.

Le saviez-vous ?

- ➔ Il y a près de **10 km de guirlandes lumineuses** réparties sur les 3 communes.
- ➔ Le chapiteau en centre-ville pèse à lui seul **160 kg !**



Des animations pour l'avent...et l'après !

Marché de Noël

Vendredi 13 décembre de 15h à minuit, venez faire un tour au **Marché de Noël** organisé par la Ville à la Rotonde. Plus de 50 exposants présents pour vos emplettes de fin d'année : décorations, vins, miel, confitures, chocolats, pains d'épice, accessoires et articles de Noël, jouets, textiles, objets en bois, savons et cosmétiques, bijoux, bougies, coffrets cadeaux, traiteurs et bien d'autres exposants vous attendent.

Vous pourrez également vous restaurer avec, entre autres, les traditionnels escargots de l'Association du Personnel Communal et les non moins réputées moules frites de l'EST FOOTBALL !



Le centre-ville sera, comme à l'accoutumée, animé par vos commerçants qui ont également joué le **jeu des vitrines festives** pour vous plonger dans l'ambiance de l'hiver !

La boutique éphémère de l'ACATE revient cette année encore au rez de chaussée de l'Arche Bernadette jusqu'au 28 décembre et vient compléter l'offre déjà bien étoffée des commerces de la cité.



Côté animations, Oncourt ne sera pas en reste puisque l'association **ONCOURT ANIMATIONS** organise le **14 décembre son convivial café éphémère de Noël** : l'occasion de partager un sympathique moment dans une ambiance chalet-vin chaud plébiscitée en cette période, et peut être de rencontrer le Père Noël à la tombée de la nuit...

La Ville de Thaon les Vosges vous propose **un concert gratuit et inédit le samedi 21 décembre à 20h à l'église Saint Brice** : un pianiste, une mezzo-soprano et un ténor s'associent pour un moment féérique et inattendu.

Et pour bien commencer l'année, un plongeon, ça vous tente ? Venez rejoindre l'équipe de Thaon Triathlon le 1^{er} janvier à 14h sur la plage du Domaine des Lacs pour le bain de la nouvelle année !



organise

SA BOUTIQUE DE NOËL

**Bijoux, sacs à main,
accessoires, créations textiles,
origami, peintures, bougies,
objets en bois, décoration,
céramique, savons...**

du 2 au 28 décembre 2024

**1 rue de Lorraine
sous l'Arche Bernadette (à côté de l'Église)**

THAON-LES-VOSGES

 + d'infos sur Facebook : Acate Thaon

La recette de Noël

par les Frères Gantois

Installés depuis quelques mois sur la Commune, Hugo et Paul GANTOIS vous accueillent dans leur boucherie au 43 rue de Lorraine. Diplômés et forts de plusieurs expériences dans leurs métiers, les deux frères ont à cœur de ravir vos papilles avec leur savoir-faire. Lorsque des professionnels de la boucherie, de la charcuterie et du traiteur s'associent aux producteurs locaux, la fraîcheur et la qualité des produits sont garanties !

Pour les fêtes de fin d'année, ils vous proposent leur recette de foie gras, à réaliser facilement à la maison



1) Ingrédients

- 400 g de foie gras (de préférence déjà éveiné)
- 1 cuillère à soupe de Cognac (ou d'Armagnac)
- 1 cuillère à soupe de Porto (ou de Muscat)
- 2 cuillères à café de sel fin
- 1 cuillère à café de poivre blanc moulu

2) Préparation

1. Si votre foie gras n'est pas déjà éveiné, pensez à le sortir du réfrigérateur 1 à 2 heures avant de le travailler pour enlever les veines.
2. Dans un plat, déposez votre foie gras et assaisonnez avec le sel, le poivre blanc, le Porto et le Cognac.
3. Massez les lobes avec la marinade sur toute la surface afin de bien parfumer le foie gras.
4. Filmez votre plat et laissez mariner au réfrigérateur pendant au moins 8 heures.



3) Cuisson du foie gras

1. Préchauffez votre four à 150°C avec un grand plat rempli d'eau à l'intérieur de votre four (de sorte que l'eau arrive à mi-hauteur de la terrine).
2. Sortez vos lobes de foie gras 10 minutes avant de les placer dans la terrine. Appuyez avec le dos d'une cuillère sur toute la surface pour ne pas laisser d'air dans le fond de la terrine. Posez la presse blanche et couvrez la terrine avec son couvercle
3. Posez votre terrine dans le grand plat rempli d'eau frémissante dans le four.
4. Enfouissez à mi-hauteur et faites cuire 35 minutes.
5. Laissez ensuite refroidir la terrine pendant 1 heure à température ambiante
6. Réservez au frais pendant au moins 24 heures avant la dégustation et c'est prêt !
7. Votre foie gras se conserve 4 jours au frais.
8. Pour sublimer la dégustation de votre foie gras, nous vous conseillons de saupoudrer notre sel dégustation sur votre tranche de foie gras.

Bonne dégustation !
Hugo et Paul.



1



2

1. Investissements du club de gym

Lors de son assemblée générale lors de laquelle Jean-Christophe LABOUX a été réélu Président, l'ES Thaon Gymnastique a dressé le bilan des licenciés et des activités. Ainsi, forte de son nombre de licenciés grandissant, le club a procédé à l'acquisition d'appareils de musculation et de matériel pour les activités de baby gym. Belle initiative pour le développement du renforcement musculaire et des programmes « ACTIV FORME » que la Commune a décidé de soutenir financièrement.

2. Stage de boxe thaï

Le 26 octobre dernier, le Siam Boxing Thai Thaonnais accueillait au Gymnase Bernard Juteau, un stage de Muay Thai animé par boxeur thaïlandais, Thanonchai. Le stage était ouvert à tous, novice ou boxeur confirmé. Une belle occasion pour les boxeurs thaonnais et ceux des clubs alentours de découvrir les techniques, notamment le corps à corps. Charly Méphon, Président du club était satisfait d'accueillir le champion Thaïlandais et de la présence de plus de 40 stagiaires de Thaon et d'ailleurs. Un bel entraînement avant les championnats du monde XFC à Rome.

3. Marche populaire

Le 20 octobre dernier, a eu lieu la traditionnelle marche populaire organisée par l'ES Thaon Athlétisme sous la houlette de nombreux bénévoles et de Dominique Cochin (animatrice de la marche loisirs du club). Au départ du stade Sayer, 2 parcours étaient proposés, un de 10 et l'autre de 20, sans difficultés particulières, de quoi ravir les participants qui n'est pas loin des 500 ! Une belle manifestation qui ne s'essouffle pas.



4

4. Trail de Virine

Le Trail Solidaire de Virine a fait son retour dimanche 27 octobre 2024, avec des nouveaux parcours pour les participants. Pour satisfaire le plus grand nombre, l'ES Thaon Athlétisme a concocté à Bouxières aux Bois, 3 parcours, dont 2 de trails en 10 et 16 km et un de marche de 10km. Sportif et généreux à la fois, le Trail de Virine permet de reverser les bénéfices de l'événement à Solidarité pour Lilou et pour la sauvegarde de la croix de Virine.

5. Coupe de France

Après avoir gagné le match à Sarre Union en novembre, l'EST FOOTBALL s'est qualifiée pour les 32^{èmes} de finale de la Coupe de France avec une belle victoire contre le club de Lunéville. Une nouvelle étape qui a, comme d'habitude, été savourée comme il se doit par les joueurs, les dirigeants et tous les supporters qui ont fait le déplacement. Rendez-vous le 21 ou 22 décembre pour la rencontre avec Amiens.

ASSOCIATIONS SPORTIVES

le temps des assemblées générales

L'automne est la saison des assemblées générales des clubs sportifs : bilan financiers, humains, retour sur les activités, élections du nouveau bureau et parfois des président(e)s.

EST Tennis

Après plus de deux décennies passées à la présidence de la section tennis de l'EST, Sandrine Sayer a passé le relais lors de la dernière assemblée générale à Sylvain PIERRON, déjà membre du comité directeur depuis des années. En 22 années de présidence, Sandrine a vu le nombre des licenciés presque doubler, et a su donner au club dynamisme et convivialité, deux grandes qualités qui la caractérisent.



EST ATHLETISME

Philippe MURA, après 2 mandats de 4 ans à la présidence de la section athlétisme de l'EST, a passé le témoin à Maxime LESAGE, qui a pu, pendant une année, découvrir les secrets de la gestion du club aux côtés de Philippe. Nul ne doute que l'état d'esprit reconnu du club, que les résultats viennent conforter, perdure !



EST PETANQUE

Dominique GERARDIN avait déjà annoncé qu'il ne se représenterait pas en 2024 lors de son AG de 2023. Ainsi, c'est Martine VOILQUIN qui lui succède pour continuer à gérer avec dynamisme toutes les activités du club, aidée de son comité directeur et de ses très actifs bénévoles.



EST TENNIS DE TABLE

Après 2 mandats de présidence, Eric ANDRE passe la main à Julien POTHIER. Eric ANDRE reste au comité directeur pour continuer à prêter main forte au 4^{ème} club de tennis de table vosgien en nombre de licenciés.

EPF Expert Propreté France

Yohann Salagnac, 45 ans dont 12 années dans l'industrie et 15 années dans le domaine de la propreté, handicapé de naissance, s'est lancé à son compte pour créer sa propre entreprise de nettoyage industriel à son image, respectueuse de l'environnement, de ses salariés, de ses clients, et soucieuse de l'inclusion des personnes en situation de handicap.



EPF Expert Propreté France a pris ses quartiers dans la Zone Inova 3000 de Thaon-les-Vosges au mois de juillet dernier. Il propose ses prestations de services pour l'industrie, le tertiaire, le commerce, les collectivités et les associations, et intervient sur tout le département des Vosges et la Région Grand Est.

Pour plus d'informations,
consultez le site de son entreprise sur www.expertpropretefrance.fr
ou contactez Yohann au 06 23 23 78 18.

Garage Antoine Oncourt Oncourt



A l'étroit dans la Zone Industrielle de La Fougère à Chavelot où il était installé depuis 2017, le garage Antoine a fait l'acquisition de l'ancien bâtiment des Compagnons Couvreur à Oncourt pour y établir ses ateliers de réparation, entretien, mécanique, carrosserie, mais aussi achats et ventes de véhicules.

Retrouvez-les au 1 route de Mazeley - Oncourt.
03 54 31 65 04 – garage.antoine88150@gmail.com

La Laverie

La Laverie évolue et vous propose depuis quelques semaines un service complet de laverie, pressing et service de repassage sur place à Thaon-les-Vosges. Finis le dépôt et l'attente, Sonia a fait évoluer son matériel pour vous proposer des prestations de lavage plus larges pour devenir un véritable pressing.

Elle peut ainsi traiter plus de 95% des articles que vous lui déposerez. Seuls les tapis de grandes dimensions et certains articles sensibles seront transmis à un sous-traitant. Que vous soyez particulier ou même professionnel (gites et chambres d'hôtes, artisans, commerçants, industriels, professions libérales, etc.), n'hésitez pas à venir rencontrer Sonia qui saura vous conseiller et vous renseigner sur ses prestations.

77 rue d'Alsace, 88150 Thaon-les-Vosges, 03 54 31 02 08



Cegelec

Cegelec Vosges, filiale du groupe Vinci Energies, est une entreprise de génie électrique spécialisée dans les installations d'électricité en courants forts et faibles, pour les professionnels du secteur tertiaire.

Elle accompagne ses clients dans leurs projets de conception, de réalisation de bâtiments neufs ou en réhabilitation, en les conseillant dans leur transition environnementale.

Souhaitant être exemplaire et respectueux de l'environnement, il a été décidé de déménager l'agence d'Épinal, qui était sur 2 sites distants de 500m et énergivores, vers des locaux à faibles consommation énergétique sur la **Zone Inova 3000 au n° 17 de l'allée no 4.**



Fleur de thym



Alicia et Benjamin vous accueillent et vous proposent une cuisine bistronomique dans leur restaurant « Fleur de thym » au 77 rue de Lorraine à Thaon-les-Vosges. Chaque midi vous sont proposés, un menu du jour avec entrée, plat et dessert, ou une pièce du boucher, et le soir une carte avec le choix entre 3 entrées, 3 plats et 3 desserts, et des accords mets et vins sélectionnés avec les précieux conseils du caviste local. Le cadre est chaleureux et cosy, et la cuisine gourmande. Mais le mieux, ça reste encore de goûter.

**Informations et réservations au
03 29 37 53 66
A suivre également sur
facebook et instagram**

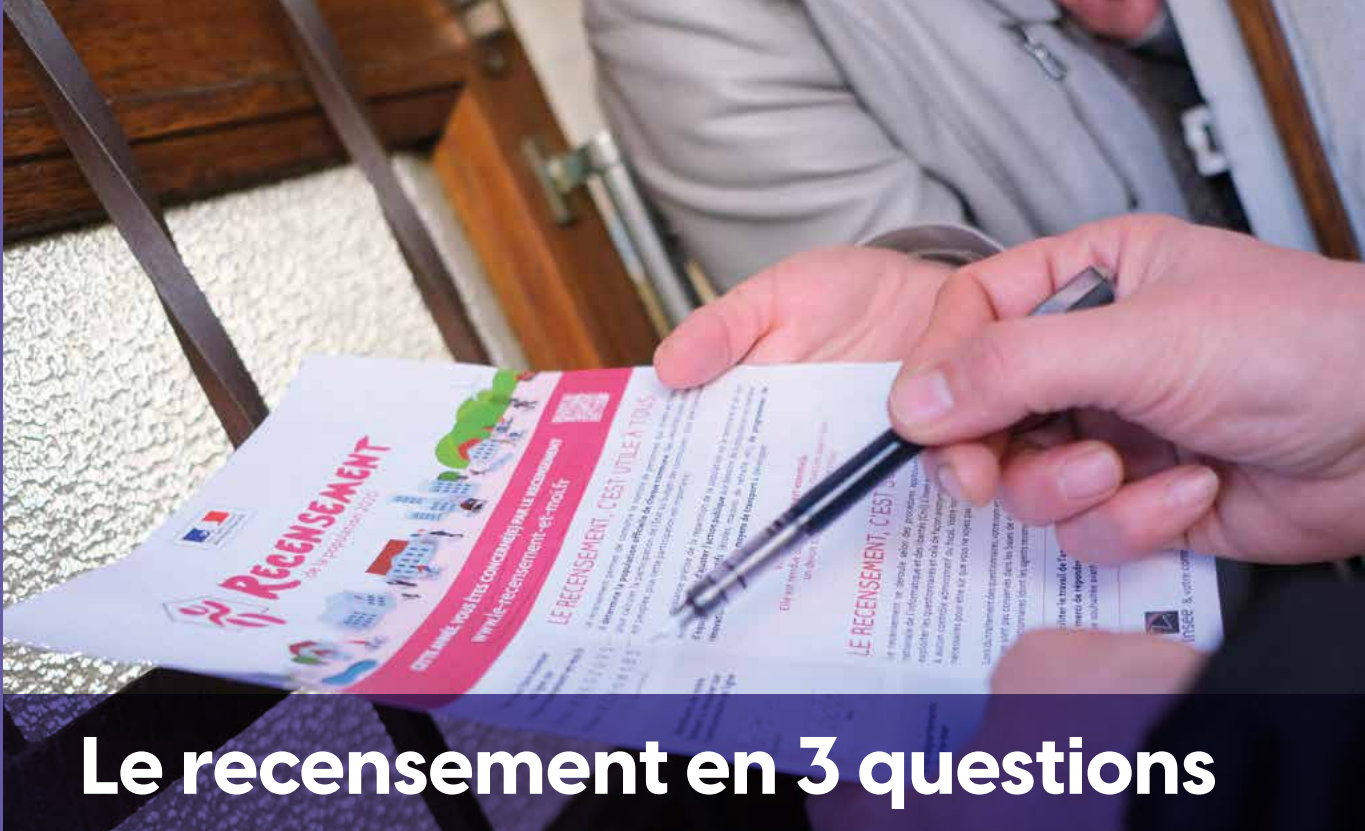


Recensement population 2025

Le recensement de la population de Thaon les Vosges aura lieu en 2025, pour l'ensemble des logements des 3 communes déléguées.

Cette action, qui a lieu tous les 6 ans, est indispensable pour connaître l'évolution de la population, ses besoins et ainsi développer de petits et grands projets pour y répondre. L'ensemble des logements et des habitants seront recensés du 16 janvier au 15 février.





Le recensement en 3 questions

Pourquoi êtes-vous recensés ?

Le recensement de la population permet de savoir combien de personnes vivent en France et d'établir la population officielle de chaque commune. Le recensement fournit également des statistiques sur la population : âge, profession, moyens de transport utilisés, et sur les logements, etc.

Comment ça se passe ?

Une lettre du maire sera déposée dans votre boîte aux lettres pour vous informer de l'opération. Puis, un agent recenseur, recruté par la Commune, vous fournira une notice internet, soit dans votre boîte aux lettres, soit en mains propres. Suivez simplement les instructions qui y sont indiquées pour vous recenser en ligne. Ce document est indispensable, muni de codes d'accès individuels : garde-le précieusement.

Vous ne pouvez pas vous recenser en ligne ?

L'agent recenseur reprendra contact avec vous pour vous distribuer les documents en version papier à remplir, et reviendra les récupérer.

Le recensement, à quoi ça sert ?

Les résultats du recensement de la population sont essentiels pour la vie de la commune. Ils permettent de :

- Déterminer la participation de l'État au budget de notre commune** : plus la commune est peuplée, plus cette dotation est importante ! Répondre au recensement, c'est donc permettre à la commune de disposer des ressources financières nécessaires à son fonctionnement !
- Définir le nombre d'élus** au conseil municipal, le mode de scrutin, le nombre de pharmacies...
- Identifier les besoins** notamment en termes d'équipements publics collectifs, de commerces et de logements.

Le recensement en ligne : plus simple, plus rapide !

Se recenser en ligne est plus simple et plus rapide pour vous : quelques minutes suffisent, et vous retrouvez en ligne toutes les informations vous permettant de remplir le document. Avec moins de formulaires distribués, c'est aussi plus économique, et plus responsable pour l'environnement !

Pour en savoir plus sur le recensement de la population, rendez-vous sur le site le-recensement-et-moi.fr.

Le mot du Maire



Le Mag' : Monsieur le Maire, pourquoi le recensement est-il indispensable pour une Commune ?

CH : La population légale d'une commune est très importante dans de nombreux domaines : définition

du nombre d'élus du Conseil Municipal, calcul des dotations, définition des politiques d'aménagement ou de mobilités parmi tant d'autres.

Il est donc primordial que chaque commune soit reliée à sa population la plus fidèle possible, d'autant que les résultats d'un recensement conditionnent également toutes les années qui suivent, jusqu'à la prochaine opération.

Après le recensement de 2019 la population a baissé de presque 6%, baisse qui a eu un impact significatif sur les dotations en premier lieu, (qui est aussi été répercutée tous les ans), jusqu'au prochain recensement.

Je souhaite donc un recensement le plus exhaustif possible.

Le Mag' : Comment s'organise un recensement ?

CH : Ce sont 4800 logements qui seront recensés sur les 3 Communes Déléguées, ce qui est très conséquent. Dès cet été, j'ai confié l'organisation à la Directrice Générale des Services, coordinateur du recensement, qui a constitué une équipe afin de préparer les opérations. En amont du recensement, outre la mise à jour de données et les relations avec l'INSEE, il a fallu organiser le recrutement des agents recenseurs, avec une attention très particulière. J'ai souhaité en effet mettre l'accent sur l'engagement, la disponibilité mais aussi la pugnacité des profils, en qui je dois avoir toute confiance.

Le Mag' : le recensement nécessite également un engagement de la population ...

CH : J'ai confiance dans les habitants pour prendre cette opération très au sérieux. Comme je l'ai déjà dit, les données issues du recensement conditionneront les finances locales mais aussi différentes politiques chères aux thaonnais comme la mobilité, l'habitat, ou encore l'éducation.

Le questionnaire ne prend qu'une dizaine de minutes à remplir, maximum, et il est important que chacun comprenne que ces données restent confidentielles, à destination de l'INSEE et en aucun cas des autres administrations. Par exemple : les données sur la composition familiale ne seront pas mises à disposition de la Caisse d'Allocations Familiales pour contrôle !

Et il faut tout de même rappeler que le recensement, s'il est obligatoire pour la Commune, l'est également pour ses habitants, et qu'un refus d'y participer est passible d'une amende.

Le recensement ça se prépare !

Céline VALENTIN, Directrice Générale des Services, a été désignée cet été coordinateur communal du recensement. Afin de mener à bien cette mission, elle s'est entourée de 2 collaboratrices, Sophie RISSER et Joanne LAXENAIRE.

Après une formation obligatoire dispensée par l'INSEE, la première étape a consisté à mettre à jour les logements de la Commune, grâce au Service Urbanisme de la Ville, qui a listé les nouvelles constructions, les transformations d'usages de locaux, les démolitions, entre autres, afin que la liste des logements à investiguer soit la plus exhaustive possible.

Ensuite, l'équipe a dû répondre aux pré-requis indispensables au recensement : organiser des locaux dédiés, réceptionner et classer les (très nombreux) documents officiels, et planifier d'ores et déjà les différentes étapes obligatoires du recensement : courriers et affichages officiels ou encore organisation des tournées. Il n'y a en effet pas de place au hasard dans une opération de recensement, qui se prépare et se déroule sous l'œil très attentif du superviseur de l'INSEE.

L'étape préparatoire la plus délicate est certainement le recrutement des agents recenseurs, qui seront supervisés par l'équipe de coordination. La communication et le suivi seront donc quotidiens et essentiels au bon déroulement de cette opération, et seront préfigurateurs d'une opération réussie, pour un résultat fidèle à la réalité.



19 agents recenseurs

engagés au service de leur Commune

La Commune est composée de 19 districts : 1 à Oncourt, 2 à Girmont, 16 à Thaon les Vosges. Chaque district, mis à part Oncourt, comporte une moyenne de 250 logements à investiguer, certains sur des distances significatives !

Mise à part une bonne condition physique pour arpenter les rues et immeubles, les agents recrutés doivent disposer de qualités et compétences indispensables : sérieux, ténacité, calme, empathie et parfois même être capable de force de persuasion !

Tenus au respect de la confidentialité, ils ont tous à cœur la commune et le service public.

Ouvrez la porte aux agents recenseurs !

Identifiables par un chasuble orange, les agents recenseurs sont habilités par l'INSEE et la Commune. Ils disposeront donc d'une carte individuelle qu'ils vous présenteront. Leur ouvrir la porte de l'immeuble ou de votre logement est le premier geste citoyen pour participer au recensement !



Rencontre avec Bernard REMY, agent recenseur

Nous avons rencontré Monsieur Bernard REMY, agent recenseur de la Ville de Thaon-les-Vosges pour le recensement de la population prévu en Janvier / Février 2025.

Le Mag' : Bonjour Bernard, pourquoi vous êtes vous porté volontaire pour effectuer cette mission ?

BR : J'ai déjà participé à 3 recensements, c'est donc naturellement que j'ai répondu présent cette année encore ! Au-delà du rôle citoyen de cette mission, c'est une expérience très enrichissante au niveau du contact humain : j'aime rencontrer les habitants de la commune, partager un moment avec les personnes âgées.

Le Mag' : Quelles sont selon vous, les qualités essentielles pour être agent recenseur ?

BR : Il faut d'abord être disponible car notre présence sur le terrain est impérative, se faire connaître et reconnaître par la population, savoir être très discret vis à vis des personnes et bien sûr respecter les règles de la confidentialité. Enfin, il faut pouvoir rassurer, éventuellement, les personnes réticentes à ce sondage.

Le Mag' : Avec votre expérience, quels conseils pourriez-vous donner aux jeunes agents recenseurs afin qu'ils puissent réaliser cette collecte sereinement ?

BR : Pour quelqu'un qui va faire ce travail pour la première fois il faut avoir confiance en soi. Ne pas être timide pour le 1^{er} coup de sonnette et après ça s'enchaîne assez rapidement. Toujours garder en tête la discrétion qui est pour moi une des priorités et une des clés de la réussite. Surtout, proposer et conseiller de remplir les questionnaires sur internet, ce qui facilite grandement le sondage en termes de rapidité et de confidentialité. Enfin, il faut aimer le contact, avoir le sourire et une bonne paire de chaussures !

Le Mag' : Quel message souhaitez-vous faire passer aux personnes qui pourraient être réticentes à répondre à l'enquête de l'INSEE ?

BR : Je dirais que c'est un devoir de citoyen, et qu'il ne faut pas être réticent à l'idée de ce sondage : c'est nécessaire et obligatoire pour la commune. Aux plus réticents, je dirais qu'il n'y a pas de crainte à avoir sur le respect de la vie privée, qui ne sera en aucun cas impactée par les renseignements collectés, jamais dévoilés aux autres administrations nationales.

 **Recensement**
de la population 2025

Pourquoi me pose-t-on des questions sur...

... mon logement ?

Année de construction, surface, etc.
connaître votre **type d'habitation**,
c'est pouvoir anticiper les besoins
de construction dans votre ville.

... mon travail ?

**Lieu de travail, secteur d'activité,
situation professionnelle, etc.**
connaître votre **situation
professionnelle** permet
de comprendre l'activité
économique des communes,
accompagner leur développement,
et mesurer les mobilités entre
le domicile et le travail.

... mon foyer ?

Les caractéristiques de votre foyer
pour permettre d'évaluer l'évolution
de la population et ses besoins futurs :
crèches, écoles, maisons de retraite, etc.

... mes habitudes de vie ?

Modes de transport, scolarisation de vos enfants, etc.
connaître vos **habitudes de vie** permet d'ajuster
l'utilisation des équipements collectifs à vos besoins.

... mes données personnelles ?

Nom, prénom, etc.
Votre **nom**, votre **prénom** et votre **adresse** sont
nécessaires afin de vérifier qu'il n'y a ni oubli
ni doublon dans les données du recensement.
Les noms et prénoms seront supprimés de nos
fichiers au plus tard le 31 décembre 2026.

**En répondant au questionnaire du recensement, vous permettez à l'État
de réaliser les petits et grands projets qui vous concernent !**

 le-recensement-et-moi.fr

Les traitements de ces données personnelles mis en œuvre par l'Insee à des fins statistiques sont conformes
au **Règlement général sur la protection des données (RGPD)** et à la **loi Informatique et Libertés (CNIL)**.

Travaux

La part belle à l'environnement dans les travaux de la maternelle de Bouxières

Les travaux d'extension de la maternelle de Bouxières sont terminés : les deux nouvelles classes créées ont été aménagées pour les enfants et la partie extérieure arrive à son terme.

Une centrale photovoltaïque a été posée en toiture, dans un but d'autoconsommation collective. Ainsi, l'École va consommer directement l'énergie verte produite depuis sa toiture et répartir collectivement vers les bâtiments communaux l'électricité non consommée afin de réduire la dépendance énergétique au réseau. Une belle manière de réduire l'empreinte carbone des différents sites municipaux !

La cour de l'école sera quant à elle végétalisée avec principalement une noue d'infiltration, qui recueille les eaux de pluie pour faciliter leur infiltration dans la pleine terre. Cela contribue à la recharge des nappes phréatiques et limite, grâce à l'infiltration de l'eau à la parcelle, les risques d'inondation.

Les abords de l'école sont également partiellement désimperméabilisés avec la créations d'espaces végétalisés.

Ces travaux, financés par la Commune, ont reçu le soutien financier de la Région Grand Est via le programme Climaxion, de l'Agence de l'Eau Rhin Meuse, de la CAE et de l'Etat.



Rénovation du monument du Tonkin



Ce monument, élevé au cimetière de Thaon les Vosges à la mémoire des morts pour la patrie au Tonkin et en Algérie a subi une belle rénovation, effectuée par les équipes techniques. Afin de le mettre en valeur, un parterre a été aménagé, accompagné de massifs arborés et d'un mât pour arborer le drapeau français.

L'avenue des Fusillés, des travaux pour le confort de tous

La réfection de l'Avenue des Fusillés, en 2 phases, par le Conseil Départemental est terminée. Une opération rondement menée qui améliore considérablement le confort de tous les usagers.

Travaux

La végétalisation des trottoirs : désimperméabiliser pour infiltrer !

Végétaliser nos trottoirs n'apporte pas seulement une jolie touche d'espaces verts dans les quartiers : cela permet de désimperméabiliser les surfaces et donc d'infiltrer l'eau directement à la parcelle.

Ainsi, les trottoirs du lotissement Port et Plage, et les abords du chemin de l'Ecluse 21 comportent désormais un aménagement paysager composé notamment de verveines, de lierre couvre-sol et d'orpin d'automne.



Signalétique parkings

Ça peut paraître évident pour les Thaonnais, mais ça l'est beaucoup moins pour les personnes extérieures et les nouveaux habitants ! Il nous a paru évident d'identifier et de signaler nos principales poches de stationnements au centre-ville de Thaonles-Vosges. En plus des 180 places de parkings gratuites en zone bleue et limitée à 1h30 avec apposition d'un disque bleu derrière le pare-brise, c'est plus de 340 places gratuites elles aussi, et à moins de 5 minutes à pied du centre-ville et de tous nos commerces de proximité, qui sont disponibles sur les parkings de la place Jules Ferry (220), derrière la salle Verdun (30) et sur le secteur de la mairie (90). Le chemin piéton pour rejoindre le centre-ville a également été signalé depuis les parkings.



Bientôt une classe extérieure à l'école de Girmont

Les racines du grand arbre de la cour d'école de Girmont ayant soulevé le revêtement, certains endroits étaient devenus dangereux pour les enfants.

Les équipes techniques ont donc pratiqué la reprise du sol, avec mise en place d'un sable calcaire sur alvéoles, et installent des bancs en espalier pour des futurs cours en extérieur. Des jolis massifs agrémenteront la cour pour apporter une touche végétale, autour de l'ancienne aire de jeux de la maternelle Jules Ferry qui sera réinstallée à Girmont.



Chantiers des rues de Lorraine, Aulnes et Dutac

la parole est aux entreprises !

Décider d'entreprendre des importants travaux en centre-ville n'est pas aisé pour une municipalité.

Les impacts sur les riverains, les automobilistes ou encore les commerces sont mûrement réfléchis, et pris en compte avant de commanditer des travaux, qui, une fois terminés, offriront un équipement de qualité.

Pour les entreprises intervenant sur les chantiers, la mission n'est pas facile non plus : conditions climatiques parfois difficiles, aléas de chantier, contact direct avec les utilisateurs...

Le conducteur de travaux et le chef de chantier jouent un rôle essentiel et portent une grande responsabilité dans l'exécution des travaux : ils garantissent que les travaux sont réalisés dans les délais, selon les normes requises et en respectant le budget.

La parole est donnée aux chefs de chantier des projets Rue des Aulnes- Dutac mené par l'en-



treprise Peduzzi et Rue de Lorraine sur laquelle COLAS intervient, qui nous expliquent les aléas de chantier et leurs conséquences.

2 questions à ...

Alexis BALLAND

Conducteur de travaux
Entreprise PEDUZZI

Quels problèmes rencontrez-vous dans l'exécution des travaux ?

Les rues des Aulnes-Dutac présentent un espace limité, ce qui complique le passage des engins. Comme sur presque tous les chantiers, nous avons également découvert des réseaux non répertoriés mais nous savons faire face à ces aléas.

Avez-vous des contacts avec les riverains ?

C'est indispensable avant même le démarrage des travaux, et cela peut se compliquer lors de leur exécution : les nuisances sonores, la poussière et les vibrations engendrent des plaintes de la part des habitants. Les circulations sont également perturbées, ce qui peut donner lieu à certaines tensions, mais je peux dire que jusqu'à présent tout le monde est conciliant, ce qui n'est pas toujours le cas.



2 questions à ...

José LEGAL

Chef de chantier
Entreprise COLAS

Avez-vous rencontré des aléas sur cet important chantier de la Rue de Lorraine ?

L'historique de la rue nous a en effet déjà joué des tours, avec des découvertes, en creusant, de réseaux ou éléments inconnus, comme sur de nombreux chantiers. Cela peut retarder les travaux et on doit dans ce cas être réactifs.

Comment se passe la cohabitation avec les riverains et les automobilistes ?

Sur un chantier très urbain comme celui-ci, nous devons tout concilier, d'autant que la circulation n'est pas interrompue, ce qui complique le travail des équipes. Cela peut engendrer une frustration des automobilistes que nous avons appris à gérer et cela se passe plutôt bien. Les riverains subissent aussi des nuisances, et une bonne communication permet toujours de limiter les conflits et de faire cohabiter le mieux possible notre activité avec leurs habitudes.

Lutter contre les inondations

Les derniers épisodes climatiques ont provoqué de nombreuses inondations. Si les communes de Chaumousey, Senones ou Gérardmer ont été très durement touchées, Thaon les Vosges a également connu quelques incidents sur certains quartiers de la ville.



Bien qu'il soit souvent compliqué de connaître avec certitude l'origine de ce surplus d'eau qui inonde les habitations, la Commune a souhaité mettre en place une « Cellule Inondations » avec ses partenaires concernés : la Communauté d'Agglomération d'Epinal et Suez.

En effet, l'important est d'identifier les zones ayant déjà subi des inondations et d'investiguer leurs origines. Il peut s'agir de problèmes liés à l'assainissement, à un mauvais drainage des eaux pluviales ou encore à un aménagement non adapté.

Bien que des solutions rapides ne puissent pas être proposées dans tous les cas, la volonté est avant tout de prendre en compte les situations, qui pour un certain nombre pourront être réglées avec une meilleure infiltration des eaux de pluie à la parcelle, dont la Commune fait son cheval de bataille dans tous les travaux qu'elle entreprend.

La revitalisation du centre-ville, un gage sûr pour l'avenir

La Commune s'est engagée dans une étude de revitalisation du centre-ville, en collaboration avec l'EPFGE et la Communauté d'Agglomération d'Epinal, pour proposer un projet cohérent reliant des périmètres d'interventions ciblés, et déployer des actions coordonnées.

Cet outil intègre plusieurs secteurs de la commune mais surtout tous les domaines d'intervention : commerce, habitat, politiques sociales, urbanisme, cadre de vie...



Les principaux enjeux ont déjà été identifiés, comme la vacance de commerces et de logements, le manque d'attractivité de l'habitat ou encore l'absence de liaison entre le canal et le centre-ville.

C'est par ce dernier point que va commencer l'application concrète des préconisations de l'étude, avec la proposition au prochain budget d'un projet de liaison entre le canal et la COOP', Place Jules Ferry, qui fera la part belle à la végétalisation et aux mobilités douces (proposition d'esquisse).



Les services technique se forment

La professionnalisation des équipes est indispensable pour la Commune, d'autant que les compétences des agents permettent d'effectuer de nombreux travaux en régie.

Une formation a donc été dispensée pour l'utilisation de la mini pelle, afin de permettre à 6 agents d'être habilités pour réaliser des terrassements divers, le curage de fossés ou encore la création de fosse pour les plantations.

7 agents ont également participé à une formation d'utilisation de la nacelle, qui les habilite à la pose des illuminations, la taille des arbres ou encore l'entretien des toitures.



De nouveaux sentiers pédestres pour découvrir la ville

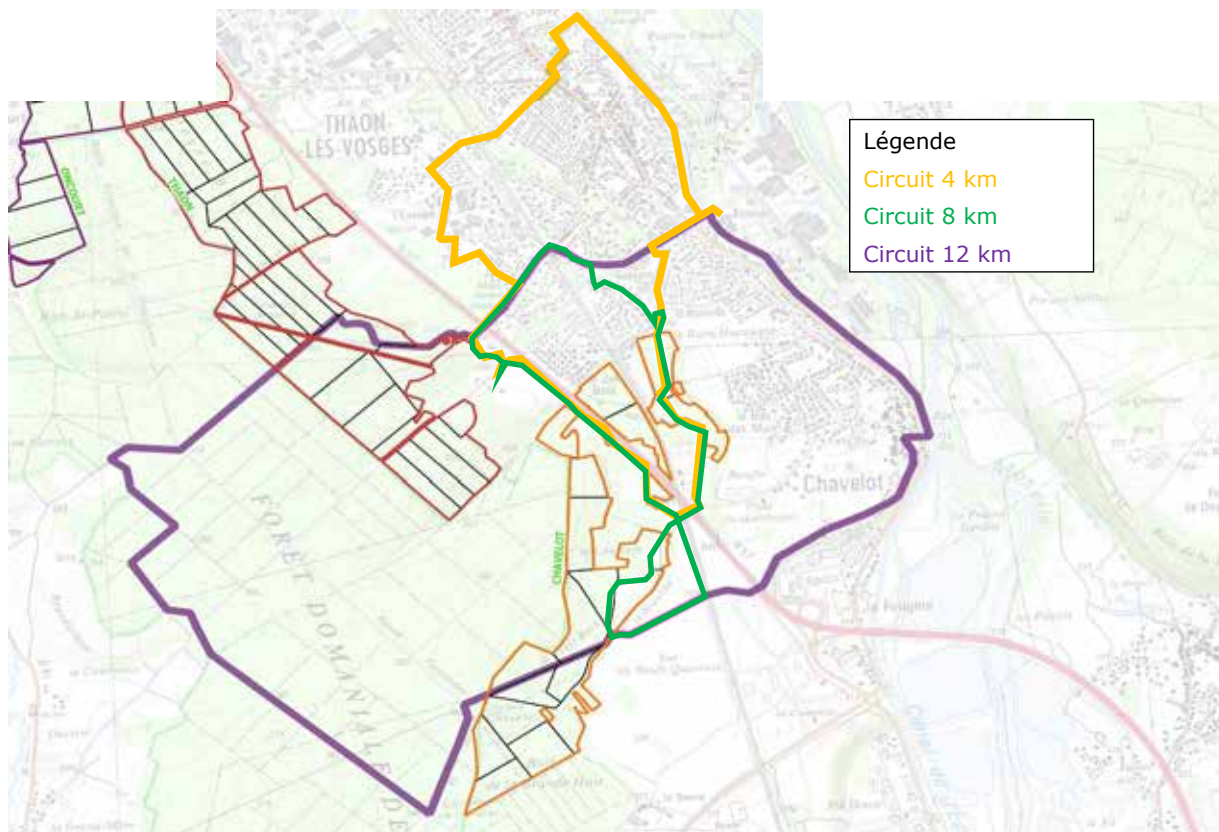
Les Communes de Thaon-les-Vosges et de Chavelot ont signé une convention permettant la mise en place sentiers pédestres sur leurs territoires, définis en partenariat avec les partenaires locaux que sont l'EST Athlétisme et l'Office National des Forêts.

Trois circuits sont dorénavant proposés aux randonneurs, et ont été balisés par la Fédération de Randonnée des Vosges.

Un premier de 12 km, au départ de la Rotonde, permet de traverser Thaon jusqu'à Chavelot en passant par le parcours de santé, la forêt domaniale, en longeant ensuite le canal.

Un second, de 8 km, relie la Rotonde à Chavelot en traversant l'horticole, les terrains de foot, le retour s'effectuant par le quartier de l'Europe et le centre-ville.

Le troisième, de 6 km, commence à la gare de Thaon, passe notamment par le village Nègre et rejoint Chavelot avant de repartir à la gare.



LA VILLE DE THAON-LES-VOSGES PRÉSENTE

son *Marché de Noël*

À LA ROTONDE

DE 15H00
À
MINUIT

VENDREDI 13 DÉCEMBRE 2024

BUVETTE ET
RESTAURATION
SUR PLACE



Tous en rose

pour le mois d'octobre

Si les décorations installées à l'Hôtel de Ville au début du mois d'octobre ont commencé par intriguer, leur couleur rose, familière à ce mois d'automne, ont mis tout le monde d'accord.

Outre les rubans et cœurs dans les arbres des trois communes déléguées, des soutien-gorge ont en effet été accrochés devant la Mairie, afin de rejoindre l'élan de solidarité qui caractérise depuis plusieurs années ce mois dédié à la prévention du cancer du sein.

Solidarité dont a fait preuve cette année encore l'EST BASKET, en partenariat avec l'association Tissons nos énergies, en organisant le 13 octobre dernier sa 4^{ème} édition des foulées roses, et en reversant la totalité des fonds récoltés à la ligue contre le cancer.



Le nouveau parcours, accessible à toutes les catégories de coureurs ou marcheurs, a fait l'unanimité : plus de 400 participants, soit 80 de plus que l'an passé se sont

Si les foulées sont de plus en plus populaires en octobre, la course thaonnaise se démarque des autres grâce à sa « touche basket » : les participants ont pu profiter d'ateliers au Gymnase de la poste, encadrés par les bénévoles du club.

Merci à tous les acteurs, participants, partenaires et bénévoles pour la réalisation de ce bel événement, fidèle à la solidarité qui caractérise notre commune.

1  **= 1** **DON** 
de l'énergie pour le Téléthon !

JUSQU'AU
12 JANVIER
2025

**Rapporte tes piles usagées à ton école,
elles seront transformées en dons pour le Téléthon !**

Convention

avec la ligue de l'enseignement

En 2023, la commune de Thaon Les Vosges a pu bénéficier d'un état des lieux et perspectives de l'emploi et de l'insertion, avec la participation de tous les acteurs du territoire.

Souhaitant poursuivre la dynamique engagée, la Ville a proposé à l'ensemble des structures de l'Insertion par l'Activité Économique et de l'Économie Sociale et Solidaire, d'engager un accompagnement collectif pour la rédaction et l'élaboration d'une charte partenariale et territoriale visant à développer et à renforcer la coopération sur le territoire de Thaon-Les-Vosges et en y intégrant une vision partagée du développement territorial solidaire.

Le mercredi 6 novembre 2024, les 6 structures concernées par ce projet : Les Jardins de Cocagne, Vosges TLC, l'Al Espoir, Le Lavoir d'Espoir, L'EBE L'Abel Initiative, TZCLD 88 ont signé la convention pour un dispositif local d'accompagnement collectif (DLA) avec La Ligue de l'Enseignement des Vosges et l'intervention de Bertrand MARQUIS du cabinet VAMETIS.



Des ateliers et échanges de pratiques et de projets vont être réalisés à titre individuel et collectif dans les semaines à venir auprès des structures cosignataires de la convention.

La rentrée de l'Unité Enseignement pour les Elèves Polyhandicapés (UEEP).

Une nouvelle enseignante est arrivée à la rentrée à l'UEEP installée depuis la rentrée 2023 à l'école de Gohypré. Mme MATHIEU intervient dorénavant une journée supplémentaire par semaine, soit les mardis et jeudis.

Elle accueille 8 enfants en continu ou par alternance, qui rejoignent l'école de Thaon les Vosges depuis les établissements La Courtine de Remiremon et ou l'ADAPEI, afin de bénéficier de locaux qui leur sont adaptés, tout en côtoyant les autres élèves, notamment pendant les temps de repas.

Des moments d'échanges sont également proposés sur le temps scolaire, lors de temps calmes de lecture de contes ou encore de jeux de motricité et bien sûr, pendant la récréation, très propice en échanges libres entre les élèves.

Une belle manière de participer à l'inclusion de ces élèves mais aussi d'intégrer la différence à l'école.



Un nouveau Directeur

à l'EBE L'ABEL
INITIATIVE

Alexis BESSLER a rejoint L'Abel Initiative le 15 octobre dernier en tant que directeur. Ingénieur de formation, il bénéficie d'une expérience en entreprises et en collectivités territoriales. A 48 ans, et après 24 ans passé dans le département de la Meuse, il a souhaité rejoindre les Vosges, son département d'origine.

L'Abel Initiative, entreprise à but d'emploi, créée en avril 2023, développe des activités utiles au territoire et centrées sur les filières du ré-emploi. Partie intégrante du projet Territoire Zéro Chômeur de Longue Durée, porté par la commune de Thaon les Vosges, elle vise à offrir à des personnes privées durablement d'emploi un contrat de travail en CDI, à temps choisi.

Ses activités sont multiples, répondent à des besoins locaux et reposent sur des partenariats importants. Au-delà des activités historiques (tri de chaussures, chiffonnage, couture, recyclerie, atelier bois, librairie, atelier bien être...), de nouvelles activités viennent consolider les précédentes (entretien des composteurs avec le SICOVAD, réparation d'outillages de jardin et d'électroménager, ramassage de bords de route, marquage d'arbres, ...).

Le mot du nouveau directeur

« La diversité des activités et des personnes autour d'activités utiles aux territoires sont à mon sens l'ADN du projet de l'Abel Initiative. Avec plus de 50 salariés, elle compte désormais dans le paysage local. L'objectif principal réside dans la consolidation et le développement de ses activités, afin d'être encore plus visible du public, tout en offrant aux salariés un cadre d'évolution leur assurant une reconnaissance »

DUO DAY

Le 21 novembre dernier, sous l'impulsion de Madame Dominique MARQUAIRE, Adjointe au Maire en charge de l'Insertion et du Handicap, la Commune a participé à l'opération DUO DAY, dans le cadre de la semaine européenne pour l'emploi des personnes en situation de handicap.

DUO DAY, c'est quoi ?

C'est une journée de stage découverte en entreprise qui permet à toute personne en situation de handicap de découvrir un métier et le monde de l'entreprise, dans le cadre d'une ré-orientation professionnelle ou encore d'une insertion en milieu professionnel.

L'occasion pour la Collectivité et ses employés de participer à cette opération importante pour l'inclusion, qui permet de lever des tabous et des idées reçues.

Ainsi, Véronique, conseillère en développement personnel en recherche d'emploi, a formé un duo avec Laurence Gégout, Responsable du CCAS, afin d'appréhender les missions d'accueil et de secrétariat.



Arthur, qui souhaitait développer ses connaissances dans le domaine du paysagisme, a quant à lui été accueilli par Anthony Renaud et l'équipe des espaces verts, et a participé à la mise en place des décorations végétales du centre-ville.

Une très belle opportunité de rencontre et d'échanges pour, ensemble, changer de regard sur le handicap en milieu professionnel et dépasser les préjugés !

Conseil Municipal du 21 novembre 2024

les principales décisions

Vous n'étiez pas présent pour assister au dernier Conseil Municipal ? Pas de panique ! On revient pour vous sur les décisions majeures prises lors de cette séance, et vous pouvez retrouver l'intégralité des débats sur la page Facebook.

Suite de la procédure d'abandon manifeste

Nous l'avions expliqué dans une précédente édition : la Commune a décidé de s'engager pleinement dans la lutte contre les logements vacants, en particulier ceux qui peuvent présenter un danger ou risque sanitaire.

Ainsi, la procédure de déclaration en état d'abandon manifeste pour une habitation de la Rue Hartmann suit son cours : les élus ont voté la poursuite de l'expropriation au profit de la Commune, qui devrait acquérir cette propriété dans le but de la revendre ou la réhabiliter.

Demande de reconnaissance d'utilité publique de l'association L'Outil en mains



L'Union Nationale de l'Outil en Main fête ses 30 ans. Cette union a pour but d'initier les jeunes dès l'âge de 9 ans aux métiers manuels, de l'artisanat et du patrimoine, dont les métiers d'art.

Deux-cent soixante-quinze associations locales structurent l'Union, avec plus de cent métiers représentés dans les domaines du bâtiment, de l'environnement, des arts créatifs, du textile et du cuir, de l'industrie et du métal, de l'esthétique, des métiers de bouche...

Les bénévoles s'impliquent pour faire découvrir des compétences manuelles, et trans-

mettre leur passion : Thaon les Vosges compte maintenant une association locale qui ne déroge pas à cette règle : plus de dix bénévoles ont accompagné vingt jeunes sur deux ans, avec des résultats exceptionnels.

Aussi, les élus ont demandé la reconnaissance d'utilité publique pour l'Outil en Main afin de soutenir la dimension de la tradition et de la transmission, des valeurs qui leur sont chères.

Permis de louer

Dans le cadre de la politique de revitalisation de son centre-ville, la Commune souhaite accroître la lutte contre l'habitat indigne et insalubre.

Il est également possible de renforcer les moyens d'action préventive et d'exercer un contrôle des logements privés en amont de leur prise à bail, en mettant en place le permis de louer, qui consiste à donner une autorisation préalable de mise en location du logement.

Les élus ont ainsi décidé d'instaurer prochainement cette mesure, sur un large périmètre, en accord avec la Communauté d'Agglomération d'Epinal qui détient la compétence Habitat.

Nous vous en dirons plus dans une prochaine édition !

Renouvellement du dispositif de la cantine à 1 euro

Depuis la rentrée 2021, la Commune s'est inscrite dans ce dispositif qui s'applique aux parents ayant le quotient familial le plus faible. Ce sont ainsi plus de 23 000 repas à 1 € qui ont été servis sur les 3 années scolaires, soit un peu moins de 20% des repas servis.

La convention triennale passée avec l'Etat, arrivant à échéance, les élus ont décidé de la renouveler. L'Etat subventionne à présent les collectivités à hauteur de 4€ le repas tarifé 1€ aux familles, sous conditions de mettre en œuvre une politique restauration respectant et soutenant les prérogatives de la loi Egalim (bonus Egalim), ce qui est déjà le cas à ce jour dans notre collectivité.

Une nouvelle

« Union Associative Thaonnaises »

Dans la dynamique associative engagée en octobre 2023 par la municipalité, une nouvelle initiative vient de voir le jour : une « inter-association » destinée à soutenir et renforcer le tissu associatif de notre ville !

L'idée de cette nouvelle entité est née d'un constat simple : bien que de nombreuses associations œuvrent quotidiennement pour améliorer la vie sociale, culturelle, éducative et solidaire de la ville, elles rencontrent souvent des difficultés à collaborer efficacement entre elles. Manque de moyens, de visibilité, ou encore de coordination sont autant de freins qui limitent leur impact et leur pérennité.

L'inter association répondra à ces défis en créant un espace d'échanges et de partage de ressources. Ses membres seront principalement des bénévoles actifs, issus de diverses associations locales ou de la société civile. Ces derniers pourront échanger leurs expériences, mutualiser leurs compétences, partager des ressources matérielles ou humaines, et participer à des formations communes. L'objectif est de renforcer l'autonomie des associations tout en créant des synergies qui bénéficieront à tous.

La municipalité, consciente de l'importance du rôle joué par le tissu associatif dans le dynamisme de la ville, soutiendra pleinement ce projet, et siègera au sein de son Conseil d'Administration.

De beaux projets et de belles rencontres en perspective, tant pour les bénévoles que les thaonnais !



Ça bouge toujours avec l'agglo



On vous l'a déjà dit, mais ça vaut le coup d'être répété !

Depuis le 1er septembre, vous pouvez voyager en illimité, quel que soit le moyen de transport en commun, acheter des titres unitaires ou encore des pass journée...avec l'abonnement BOOJE !, très avantageux pour tous.

Pour toute question, contactez l'Agence des Mobilités (Gare routière d'Épinal) au 03 56 32 12 12 // mobilites@agglo-epinal.fr

Spectacle
gratuit

La ville de Thaon-les-Vosges organise



CONCERT DE NOËL

À PARTIR
DE 20H00

LE SAMEDI 21 DÉCEMBRE 2024

avec *Pierre LARSONNEUR*, pianiste, *Judith GAUTHIER*,
mezzo soprano et *Emmanuel PREVOT*, ténor



À L'ÉGLISE SAINT-BRICE

2 av Fusillés, 88150 Thaon-les-Vosges



TISSONS NOS ENERGIES

La trêve dans la tempête

Si un de nos principes républicains est la laïcité, sans contestation possible, le temps de Noël reste aussi et incontestablement un repère pour notre société.

Trêve au cœur d'une actualité toujours aussi sombre, Noël est le moment où les familles se retrouvent, où le rythme fou de nos quotidiens tend à ralentir quelque peu.

Se retrouver autour d'une table, s'offrir des présents en fonction de nos moyens, Noël est un temps d'altérité, d'empathie et de fêtes.

La Ville avec ses élus, ses agents et ses associations proposent un vaste programme, de belles illuminations mais aussi rassemble ceux qui sont seuls et qui veulent partager un Noël de solidarité.

C'est ce qu'il y a de meilleur en nous qui peut s'exprimer en cette période, avant les résolutions de la nouvelle année, toujours aussi difficiles à suivre, et avant le retour des tumultes dès janvier.

L'équipe Tissons nos énergies vous souhaite de belles fêtes à Thaon les Vosges et sera heureuse de vous retrouver dès les vœux du Maire et de l'équipe municipale le 3 janvier à la Rotonde.

L'équipe Tissons nos énergies

FIERS DE NOTRE COMMUNE, POUR VOUS, AVEC VOUS

Texte non communiqué.

RASSEMBLEMENT POUR UN CHANGEMENT DE CAP

Très belles fêtes de fin d'année à toutes et à tous !

En cette fin d'année, alors que les tumultes de la vie politique et sociale pèsent sur notre quotidien, nous ressentons tous le besoin de repères et d'apaisement. Les tensions qui traversent notre pays ne sont pas sans écho dans notre commune, où chacun, à son échelle, s'interroge sur son avenir et celui de ses proches.

Cependant, il nous appartient, collectivement, de ne pas céder au découragement. Si l'histoire de la France est jalonnée d'épreuves, elle est aussi celle d'un peuple qui a toujours su se relever, grâce à sa capacité à dialoguer, à innover et à s'unir. Notre commune n'échappe pas à cette dynamique. Ici, dans nos quartiers, nos associations, nos écoles nos commerces et nos industries, des forces vives continuent de bâtir un avenir meilleur, accompagnés chaque jour par notre commune et de nombreux partenaires économiques ou institutionnels.

Alors que les fêtes de fin d'année approchent, prenez un moment pour regarder autour de vous. Ces instants de partage sont l'occasion de nous rappeler que l'entraide et la solidarité ne sont pas de vains mots, mais des valeurs qui font battre le cœur de notre pays et au plus proche notre commune.

Continuons, ensemble, à construire un avenir où chacun trouve sa place, où les droits et plus encore les devoirs sont respectés. En ces temps troublés, croyez en des jours meilleurs. Je vous souhaite de merveilleuses fêtes de Noël et de nouvelle année empreintes de sérénité, d'espoir et de solidarité.

Stéphane PERRY

Cédric HAXAIRE,
Maire de Thaon-les-Vosges,
Vice-Président de la Communauté
d'Agglomération d'Épinal

a le plaisir de vous convier
à la cérémonie des vœux,
qui se déroulera le :

Vendredi 3 janvier 2025 | 18h30
Ronde | 7 rue Pierre de Coubertin
Thaon-les-Vosges

Inscriptions avant le 15 déc :
cabinet@thaonlesvosges.fr

ou par qr code

